

Séance publique du 4 avril 2025

N° 2025-121

Convocation du 28 mars 2025

Aujourd'hui vendredi 4 avril 2025 à 09h30 le Conseil de Bordeaux Métropole s'est réuni, dans la Salle du Conseil sous la présidence de Madame Christine BOST, Présidente de Bordeaux Métropole.

ETAIENT PRESENTS :

M. Dominique ALCALA, Mme Géraldine AMOUROUX, Mme Stephanie ANFRAY, M. Christian BAGATE, Mme Claudine BICHET, Mme Brigitte BLOCH, M. Patrick BOBET, Mme Christine BONNEFOY, Mme Simone BONORON, Mme Christine BOST, Mme Pascale BOUSQUET-PITT, Mme Fatiha BOZDAG, Mme Myriam BRET, Mme Pascale BRU, M. Eric CABRILLAT, Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE, M. Alain CAZABONNE, M. Olivier CAZAUX, M. Thomas CAZENAVE, M. Gérard CHAUSSET, Mme Camille CHOPLIN, M. Max COLES, Mme Typhaine CORNACCHIARI, M. Didier CUGY, Mme Laure CURVALE, Mme Béatrice DE FRANÇOIS, Mme Nathalie DELATTRE, M. Stéphane DELPEYRAT-VINCENT, Mme Eve DEMANGE, M. Gilbert DODOGARAY, M. Christophe DUPRAT, M. Jean-François EGRON, M. Olivier ESCOTS, Mme Anne FAHMY, M. Bruno FARENIAUX, Mme Véronique FERREIRA, M. Jean-Claude FEUGAS, Mme Françoise FREMY, M. Alain GARNIER, M. Guillaume GARRIGUES, Mme Anne-Eugénie GASPAR, Mme Daphné GAUSSENS, M. Nordine GUENDEZ, M. Maxime GHESQUIERE, M. Frédéric GIRO, M. Laurent GUILLEMIN, M. Pierre HURMIC, M. Radouane-Cyrille JABER, Mme Delphine JAMET, Mme Sylvie JUQUIN, Mme Sylvie JUSTOME, Mme Andréa KISS, M. Michel LABARDIN, M. Patrick LABESSE, Mme Nathalie LACUEY, Mme Fannie LE BOULANGER, Mme Harmonie LECERF MEUNIER, Mme Anne LEPINE, Mme Zeineb LOUNICI, M. Jacques MANGON, M. Guillaume MARI, M. Stéphane MARI, M. Baptiste MAURIN, Mme Claude MELLIER, M. Thierry MILLET, M. Fabrice MORETTI, M. Marc MORISSET, Mme Marie-Claude NOEL, M. Patrick PAPADATO, Mme Céline PAPIN, Mme Pascale PAVONE, M. Nicolas PEREIRA, M. Jérôme PESCINA, M. Stéphane PFEIFFER, M. Michel POIGNONEC, M. Philippe POUTOU, M. Patrick PUJOL, M. Jean-Jacques PUYOBRAU, Mme Isabelle RAMI, M. Benoît RAUTUREAU, M. Franck RAYNAL, M. Michael RISTIC, M. Bastien RIVIERES, M. Clément ROSSIGNOL-PUECH, M. Alexandre RUBIO, Mme Nadia SAADI, Mme Béatrice SABOURET, M. Emmanuel SALLABERRY, M. Jean-Baptiste THONY, M. Serge TOURNERIE, M. Jean TOUZEAU, M. Thierry TRIJOULET, M. Jean-Marie TROUCHE, Mme Josiane ZAMBON.

EXCUSE(S) AYANT DONNE PROCURATION :

M. Alain ANZIANI à M. Thierry TRIJOULET

Mme Amandine BETES à M. Serge TOURNERIE

M. Stéphane GOMOT à M. Maxime GHESQUIERE

Mme Fabienne HELBIG à M. Stéphane MARI

M. Gwénaël LAMARQUE à Mme Daphné GAUSSENS

M. Pierre De Gaétan N'JIKAM MOULIOM à M. Christophe DUPRAT

Mme Marie RECALDE à M. Gérard CHAUSSET

M. Fabien ROBERT à Mme Géraldine AMOUROUX

Mme Karine ROUX-LABAT à M. Jean-Marie TROUCHE

Mme Brigitte TERRAZA à M. Frédéric GIRO

EXCUSE(S) EN COURS DE SEANCE :

M. Michel LABARDIN à partir de 17h30

LA SEANCE EST OUVERTE

 BORDEAUX MÉTROPOLE	Conseil du 4 avril 2025	Délibération
	ADG Prévention et Gestion des Déchets	N° 2025-121

Attribution de subventions aux associations - Année 2025 - Décision - Autorisation

Monsieur Patrick LABESSE présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs,

Présentation des associations et de leurs projets

1. Les Petits Débrouillards Nouvelle-Aquitaine sud

L'association Les Petits Débrouillards Nouvelle-Aquitaine sud est une structure reconnue pour ses actions pédagogiques ludiques en matière de sciences et d'environnement. Elle intervient auprès des enfants, des scolaires et du grand public pour favoriser la compréhension des enjeux environnementaux, et notamment ceux liés à la gestion des déchets. Son objectif est d'éduquer à une consommation responsable, en sensibilisant les publics à la réduction des déchets, au recyclage et à la valorisation des ressources. L'association met en œuvre des animations et des ateliers pratiques qui permettent aux participants de mieux comprendre les enjeux de la surconsommation, de la gestion des déchets et de la protection de l'environnement. Elle emploie 13 personnes.

Le projet soutenu par Bordeaux Métropole est une série d'ateliers éducatifs et de sensibilisation à la réduction des déchets, organisés dans le cadre de la Semaine Européenne de la Réduction des Déchets et à destination des jeunes et du grand public. Ces animations abordent des thèmes variés tels que la gestion des déchets, le recyclage, la réduction du gaspillage alimentaire et la consommation responsable. (Exemple de thèmes abordés dans ces ateliers : pourquoi est-il important de trier ? Qu'arrive-t-il aux déchets une fois jetés ? Quels sont les différents types de recyclage ? Pourquoi certains déchets ne se décomposent-ils pas ? Pourquoi est-il important de réduire et de prévenir les déchets ?)

Ce projet participe à l'atteinte des objectifs du Plan stratégique déchets 2026 de Bordeaux Métropole en priorisant la réduction des tonnages et dans un second temps de valoriser, tout en contribuant au changement des regards

En soutenant ce projet, Bordeaux Métropole souhaite renforcer l'impact des actions de sensibilisation à la réduction des déchets essentiels pour transformer les comportements à long terme.

L'aide financière accordée s'élève à 5 000 euros.

2. e-graine Nouvelle-Aquitaine

E-graine Nouvelle Aquitaine est une antenne du réseau de l'association nationale e-graine qui œuvre pour une transition écologique solidaire et responsable. Avec une approche systémique, l'association porte des projets éducatifs autour de thématiques telles que le changement climatique, la prévention des déchets, l'alimentation durable, et la sensibilisation à l'Économie Sociale et Solidaire (ESS). e-graine privilégie la mobilisation citoyenne, en impliquant activement les habitants, les collectivités et les acteurs locaux dans la co-construction de solutions collectives. Grâce à son expertise en ingénierie pédagogique, l'association crée des actions de sensibilisation et de formation permettant à chacun de

devenir acteur du changement, tout en tissant des liens sociaux et en renforçant la cohésion au sein des territoires. L'association emploie 21 salariés.

Le projet "Mon Quartier Circulaire" aux Aubiers a pour objectif de réduire les déchets dans ce quartier prioritaire tout en renforçant le lien social et la coopération citoyenne. Ce projet comporte des actions de sensibilisation, des ateliers participatifs, et des événements festifs autour de la gestion des déchets, incluant des initiatives telles que des "guichets zéro déchet", des parcours scolaires, et des campagnes de sensibilisation ciblant les enjeux spécifiques du quartier.

Le projet "Mon Quartier Circulaire" participe à l'atteinte des objectifs du plan stratégique déchets 2026.

L'aide financière accordée s'élève à 20 000 euros.

Un projet de convention est présenté en annexe, il sera rédigé conjointement avec la Ville de Bordeaux, Bordeaux Métropole et l'association.

3. Séjour sportif solidaire (ressourcerie sportive)

L'association, fondée il y a quatre ans, s'inscrit dans une démarche d'économie circulaire et solidaire, visant à rendre le sport plus accessible tout en respectant l'environnement. Grâce à un modèle de collecte, de valorisation, et de redistribution, la Recyclerie Sportive contribue à la réduction des déchets.

Elle gère un entrepôt logistique de 400m² au quai de Brazza, ainsi qu'un nouvel espace solidaire de 160m² ouvert début 2024 dans le quartier Belvédère à Bordeaux. L'association emploie 5 personnes.

Pour 2025, l'association prévoit de développer plusieurs axes : les collectes de proximité notamment dans les lieux de pratique sportive, améliorer le processus de réparation des objets, rechercher un local logistique plus adapté, "3ème vie" des objets non réutilisables dans leur fonction première (maroquinerie, mobilier, décoration), étendre l'offre de réparation de l'atelier participatif en plus du vélo.

Le projet de recyclerie sportive s'inscrit dans les objectifs de la Métropole en matière de réduction des déchets et de promotion de l'économie circulaire. L'ouverture de la boutique solidaire et des ateliers participatifs dans des quartiers prioritaires (QPV) favorise l'inclusion et permet à des publics éloignés des circuits de distribution traditionnels d'accéder à des équipements de sport.

L'aide financière globale accordée s'élève à 5 000 euros.

Les modalités de versement et de contrôle sont décrites dans les conventions

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir, si tel est votre avis, adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Bordeaux Métropole

VU les dispositions de l'article L.1611-4 du Code général des collectivités territoriales,
VU la délibération n°2015/0252 du 29 mai 2015 adoptant le Règlement général d'intervention en matière de subventions accordées aux personnes de droit privé,
VU la délibération n°2022/145 du 25 mars 2022 adoptant les orientations générales pour un plan de prévention et de valorisation des déchets à l'horizon 2026,
VU les demandes formulées par l'organisme,

ENTENDU le rapport de présentation

CONSIDERANT QUE les associations et projets présentés contribuent aux objectifs de réduction et de valorisation en matières (recyclage / compostage) formalisées dans le plan stratégique déchets.

Les montants globaux annuels attribués aux associations sus mentionnées sont supérieurs à 23 000€, toutes subventions confondues octroyées par les différents services instructeurs de Bordeaux Métropole.

DECIDE

Article 1 : d'attribuer aux associations citées ci-dessus les sommes indiquées,

Article 2 : de faire procéder au versement de ces sommes au crédit de ces organismes,

Article 3 : d'autoriser Madame la Présidente à signer les conventions de partenariats avec ces associations ou tous les actes nécessaires à leur bonne exécution,

Article 4 : d'imputer ces subventions sur le budget annexe déchets de l'exercice 2025, chapitre 65, article 65 748, fonction 7212

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité des suffrages exprimés.
Abstention : Monsieur POUTOU;

Fait et délibéré au siège de Bordeaux Métropole le 4 avril 2025

Par le/la secrétaire de séance,	Pour expédition conforme,
---------------------------------	---------------------------